



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Structuration de la profession de guide-conférencier

Question écrite n° 7408

Texte de la question

M. Bertrand Sorre attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur les guides-conférenciers. Cette profession joue un rôle essentiel dans la transmission de l'histoire de la Nation et dans la valorisation du patrimoine culturel français. Pourtant, cette dernière demeure toujours insuffisamment encadrée. Malgré l'existence d'un diplôme d'État et la délivrance d'une carte professionnelle par les préfetures, aucun fichier national ne recense à ce jour ces professionnels. Le numéro figurant sur la carte ne correspond à aucune base de données identifiable, créant alors un flou préjudiciable. Les agences touristiques profitent de cette lacune pour employer d'une part des guides non diplômés, sans qualification ni formation, et d'une autre part des guides-conférenciers en l'absence de toute obligation de faire mention à leurs clients de ce qui distingue ces catégories de professionnels. Une absence de contrôle strict des détenteurs de la carte dans certaines institutions porte préjudice également aux guides-conférenciers. Cette situation fragilise la profession de guide-conférencier. C'est pourquoi la création d'un fichier national des guides-conférenciers diplômés, rattaché au ministère de la culture, apparaît comme une mesure simple, de bon sens et attendue par la profession. Ce registre permettrait aux touristes de s'assurer qu'ils font appel à un guide-conférencier diplômé et qualifié, tout en apportant une reconnaissance officielle à ces professionnels. Cette démarche ne vise nullement à opposer les guides touristiques aux guides-conférenciers, mais à clarifier et sécuriser les contours de deux métiers distincts. Par ailleurs, ce fichier constituerait un outil efficace de lutte contre les fraudes et les abus. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage de reprendre cette proposition, qui contribuerait utilement à la structuration de la profession et à la valorisation du patrimoine.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7408

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025